

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

PÉDAGOGIE, COMMUNICATION ET MÉDIA

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO371.1002.F.12 **Degré d'études :** Bachelor Master
Année académique : 2019-2020 **Année d'études :** 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} **Crédits ECTS :** 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 38 **Temps de travail personnel encadré :** 12 **Temps de travail personnel individuel :** 40

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert – Ab Rôle de manager – Db Rôle d'apprenant et de formateur – Fb
 Rôle de communicateur – Bb Rôle de promoteur de la santé – Eb Rôle de professionnel – Gb
 Rôle de collaborateur – Cb

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Bb2 : Echanger les informations utiles avec les différents partenaires et participer à la création d'une culture commune.
- Bb3 : Transmettre les connaissances scientifiques nutritionnelles adaptées à la population et aux collaborateurs impliqués via les canaux de communication et les médias.
- Bb4 : Expliciter et rendre son activité professionnelle visible vis-à-vis des pairs et des autres professionnel-le-s et documenter ses pratiques dans un souci d'évolution positive et de traçabilité.
- Fb3 : Transmettre les nouveaux savoirs et former les partenaires de manière à ce que leurs actions en lien avec la nutrition soient conformes aux références et aux bonnes pratiques.
- Gb1 : Défendre et s'engager à promouvoir le rôle de la nutrition dans la prévention et la promotion de la santé, la survenue de pathologies et le maintien ou le rétablissement de la santé.

Objectifs généraux du module

- Intégrer les rôles de communicateur et de formateur dans la profession de diététicien
- Comprendre et appliquer les modèles pédagogiques adéquats à chaque type de population
- Concevoir, développer et animer un dispositif pédagogique
- Appliquer une méthodologie de recherche documentaire dans la conception d'un dispositif pédagogique
- Appréhender les spécificités des médias
- Identifier les particularités d'un premier contact avec un journaliste
- Connaître les règles de la « communication médias » et s'entraîner à les maîtriser
- Repérer les différents types de questions et associer les stratégies utiles lors d'interview
- Analyser différents types d'articles ou documents traitant d'éducation alimentaire, éducation sensorielle ou promotion de la santé par l'alimentation

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Ingénierie générale de formation : de la conception à l'animation d'une séquence de cours (recherche documentaire, objectifs, méthodes pédagogiques ...)
- Approche des canaux de communication et leurs spécificités : presse, radio, TV, Internet ...

- Approche méthodologique en communication écrite et orale : débat, interview, article magazine, article Web ...

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Lectures individuelles
- Exercices pratiques
- Séminaires

Exigences de fréquentation : Un taux de présence exigé de 80% au minimum et participation obligatoire à toutes les sessions TPE ainsi qu'à un minimum de 2 séances d'animation de cours en plus de sa propre validation (animation de cours par les étudiant-es). En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e obtient la note F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. L'élaboration, en binôme, d'un dossier comprenant le concept de formation et la stratégie de communication, sur un sujet imposé (coefficient 2);
- B. Examen oral, en binôme, sous forme d'animation d'une séquence de cours issue du concept de formation (coefficient 1);

- **Date** : selon calendrier

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module

Pas de remédiation

- si la note obtenue au module, points (A) et (B) ci-dessus est insuffisante, un complément écrit sera demandé.

- Période : selon calendrier des remédiations

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Période : à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Michel J.-F. Les 7 profils d'apprentissage. 3^{ème} éd. Paris : Editions Eyrolles ; 2019.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Pasqualina Riggillo

Enseignants : Jeremy Cela, Suzanne De Freitas, Sidonie Fabbri, Pasqualina Riggillo, Pascal Schouwey, Christophe Coletti

Validé le 03.02.2020

par Jocelyne Depeyre. Responsable de filière